

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN, le 29 AVRIL à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de THENNES.

Sous la présidence de Monsieur Alain SURHOMME, 1^{er} Vice-Président (à la majorité élu par les conseillers communautaires (60 Pour, 5 Contre)

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

PATRICE-BOURDELLE Christine, DOUAY Sonia, ROSE Maryse-Corrinne, MARCEL Marie-Hélène, MENARD Sergine, PERONNET Fabienne, PREVOST Anne-Marie, BLIN Monique, BERTOUX Julia, RIHET Anne, DAMAY Lydie, RAMON Marie-Gabrielle, TESTART Laëtitia, RIQUIER Ludivine, DEMORSY Roselyne

Nombre de membres
du Conseil Communautaire

Titulaires : 67
Membres présents : 58
dont suppléés : 1

Membres représentés : 6

Votants : 64

Date de la convocation
23 avril 2021

Secrétaire de séance :
PREVOST Anne-Marie

Messieurs DURAND Pierre, BLIN Nicolas, LECOINTE Jean-Noël, COTTARD Yves, DESROUSSEAUX Éric, CHARLES Gilles, CAPELLE Hubert, BOUCHER Michel, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, LECONTE Yves-Robert, HACKE Sylvain (suppléant M. CARON Hubert), TEN Franck, VERONT Fabrice, DUTILLEUX Olivier, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, LEGRAND Marc, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, MOURIER Francis, VIOLETTE Paul, LAMOTTE Dominique, NOCHEZ Didier, DEMOUY Bertrand, PARENTY Vincent, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, MIANNE Michel, WABLE Vincent, SZYROKI Jacky, MAROTTE Philippe, CLEMENT Dominique, BENONY Miguel, HOLLINGUE Rémy

● Disposaient d'un pouvoir :

M. CAPELLE de Mme ATTAGNANT Hélène
M. SURHOMME Alain de M. DEPRET Patrick et de M. LEROY Jean Maurice
M. DELANAUD de M. DARCIS Philippe
M. MIANNE de M. TOURNIQUET Gauthier
M. CHANTRELLE Brice de M. HEYMAN Christophe
M. DOVERGNE Alain de M. LOGEART Johan

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames ATTAGNANT Hélène, GAUDECHON-LAMOUREUX Mélodie
Messieurs DEPRET Patrick, LEROY Jean-Maurice, DARCIS Philippe, TOURNIQUET Gauthier, HEYMAN Christophe, LOGEART Johan

OBJET : COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

Rapport de Monsieur Dominique LAMOTTE, Vice-Président « Finances »

Conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a élu, Monsieur Alain SURHOMME, 1^{er} Vice-Président de la CCALN, Président de séance avant l'approbation des comptes administratifs 2020.

*Vu les conclusions et les propositions du Groupe Finances,
Vu l'avis de la Commission Finances du 15 avril 2021,
Vu l'avis du Bureau communautaire du 19 avril 2021,
Vu la réunion de la Conférence des maires du 21 avril 2021*

A. COMPTE ADMINISTRATIF 2020

▶ **BUDGET PRINCIPAL**

↳ **Résultats / Section de Fonctionnement**

L'excédent pour l'année 2020 s'établit à hauteur de **124 294.57 €**. Compte tenu de l'excédent de la section de Fonctionnement au Compte Administratif 2019, à savoir **734 628.93 €** et compte tenu de la part affectée à l'investissement au BP 2020 : **12 347 €**, l'excédent cumulé de la section de Fonctionnement s'établit à hauteur de **846 576.50 €**.

↳ **Résultats / Section d'Investissement**

Le déficit de la section d'Investissement pour l'année 2020 s'établit à hauteur de **1 122 393.57 €**. Compte tenu de l'excédent de la section d'Investissement au Compte Administratif 2019, à savoir **249 623.14 €** et les **RAR 2020 (- 52 563.47 €)** le déficit cumulé de la section d'Investissement s'établit à hauteur de **925 333.90 €**.

↳ **Résultats du budget général**

Le résultat de l'année 2020 présente un déficit de **998 099 €**
(= **124 294.57 - 1 122 393.57**)

Le résultat cumulé de clôture présente un déficit cumulé de **78 757.40 €**
(= **846 576.50 - 925 333.90**)

↳ **BUDGET ANNEXE DE LA BONNETERIE**

↳ **Résultats**

Le déficit de la section de Fonctionnement pour l'année 2020 s'établit à hauteur de **89.85 €**. Compte tenu de l'excédent de la section de Fonctionnement au Compte Administratif 2019, à savoir : **156 921.12 €**, l'excédent cumulé de la section de Fonctionnement s'établit à hauteur de **156 831.27 €**.

↳ **BUDGET ANNEXE COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL**

↳ **Résultats / Section de Fonctionnement**

L'excédent de la section de Fonctionnement pour l'année 2020 s'établit à hauteur de **25 267.68 €**. Compte tenu de l'excédent de la section de Fonctionnement au Compte Administratif 2019, à savoir **100 329.94 €**, en totalité affectée à l'investissement, l'excédent cumulé de la section de Fonctionnement, s'établit à hauteur de **25 267.68 €**.

↳ **Résultats / Section d'Investissement**

L'excédent de la section d'Investissement pour l'année 2020 s'établit à hauteur de **327 788.23 €**. Compte tenu du déficit de la section d'Investissement au Compte Administratif 2019, à savoir **323 710.19 €**, le déficit cumulé de la section d'Investissement s'établit à hauteur de **4 078.04 €**.

↳ **Résultats du budget annexe Complexe sportif et culturel**

Le résultat de l'année 2020 présente un excédent de **353 055.91 €**.
(= **-327 788.23 + 25 267.68**)

Le résultat cumulé de clôture présente un excédent de **29 345.72 €**.
(= **4 078.04 + 25 267.68**)

↳ **BUDGET ANNEXE DE LA LUCE RU MARGOT ET L'EQUIPEE**

↳ **Résultats / Section de Fonctionnement**

L'excédent de l'année 2020 de la section de Fonctionnement s'établit à hauteur de **7 292.97 €**. Compte tenu de l'excédent de la section de Fonctionnement au Compte Administratif 2019, à savoir **7 292.97 €**, l'excédent cumulé s'établit à hauteur de **7 292.97 €**.

↳ **Résultats / Section d'Investissement**

L'excédent de l'année 2020 de la section d'investissement s'établit à hauteur de **5 460 €**. Compte tenu de l'excédent de la section d'Investissement au Compte Administratif 2019, à savoir **5 460 €**, l'excédent cumulé de la section d'Investissement s'établit à hauteur de **5 460.00 €**

↳ **Résultats du budget annexe de la Luce, Ru Margot, Ru de l'Equipée**

Le résultat de l'année 2020 s'élève à **0 €**

Le résultat cumulé de clôture présente un excédent de **12 752.97 €**
(= **5 460.00 + 7 292.97 €**)

♦ BUDGET ANNEXE PETITE ENFANCE

↳ *Résultats / Section de Fonctionnement*

L'excédent de la section de Fonctionnement pour l'année 2020 s'établit à hauteur de **58 085.81€**.
Compte tenu de l'excédent de la section de Fonctionnement au Compte Administratif 2019, à savoir **70 783.26 €**, l'excédent cumulé s'établit à hauteur de **128 869.07 €**.

↳ *Résultats / Section d'Investissement*

L'excédent de la section d'Investissement pour l'année 2020 s'établit à hauteur de **42 422.05 €**.
Compte tenu de l'excédent de la section d'Investissement au Compte Administratif 2019, à savoir **5 704.72€ et les RAR 2020 (-44 882.93 €)**, l'excédent cumulé de la section d'Investissement s'établit à hauteur de **48 126.77 € (44 882.93 + 3 243.84 €)**

↳ *Résultats du budget annexe Crèche Coquille de Noye*

Le résultat de l'année 2020 présente un excédent de **100 507.86 €**
(= **58 085.81 + 42 422.05**)

Le résultat cumulé de clôture présente un excédent de **132 112.91 €**
(=**128 869.07+ 3 243.84**)

♦ BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS

↳ *Résultats / Section de Fonctionnement*

L'excédent de l'année 2020 de la section de Fonctionnement s'établit à hauteur de **5 239.07 €**.
Compte tenu de l'excédent de la section de Fonctionnement au Compte Administratif 2019, à savoir **189 088.05 €**, l'excédent cumulé de la section de Fonctionnement s'établit à hauteur de **194 327.12 €**.

↳ *Résultats / Section d'Investissement*

L'excédent de la section d'Investissement pour l'année 2020 s'établit à hauteur de **129 450.73 €**. Compte tenu de l'excédent de la section d'Investissement au Compte Administratif 2019, à savoir **63 995.74 €**, l'excédent cumulé de la section d'Investissement s'établit à hauteur de **193 446.47 €**.

↳ *Résultats du budget annexe Déchets ménagers*

Le résultat de l'année 2020 présente un excédent de **134 689.80 €**
= (**5 239.07 + 129 450.73**)

Le résultat cumulé de clôture présente un excédent de **387 773.59 €**
= (**194 327.12 + 193 446.47**)

♦ ZONE DU SANTERRE

↳ *Résultats / Section de Fonctionnement*

L'excédent de la section de Fonctionnement pour l'année 2020 s'établit à hauteur de **17 967.67 €**.
Compte tenu de l'excédent de la section de Fonctionnement au Compte Administratif 2019, à savoir **18 013.79 €**, **en totalité affecté à l'investissement**, l'excédent cumulé s'établit à hauteur de **17 967.67 €**.

↳ *Résultats / Section d'Investissement*

L'excédent de la section d'Investissement pour l'année 2020 s'établit à hauteur de **4 354.32 €**.
Compte tenu du déficit de la section d'Investissement au Compte Administratif 2019, à savoir **18 593.04 €**, le déficit cumulé de la section d'Investissement s'établit à hauteur de **14 238.72 €**.

↳ *Résultats du budget annexe de la zone du Santerre*

Le résultat de l'année 2020 présente un excédent de **22 321.99 €**.
(=**17 967.67 + 4 354.32**)

Le résultat cumulé de clôture présente un excédent de **3 728.95 €**.
(= **17 967.67 – 14 238.72**)

► ZONE DE MOREUIL

↳ *Résultats / Section de Fonctionnement*

L'excédent de la section de Fonctionnement pour l'année 2020 s'établit à hauteur de **13 956.02 €**.
Compte tenu de l'excédent de la section de Fonctionnement au Compte Administratif 2019, à savoir **11 662.12 € partiellement** affecté à l'investissement (**10 495.65 €**), l'excédent cumulé s'établit à hauteur de **15 122.49 €**.

↳ *Résultats / Section d'Investissement*

L'excédent de la section d'Investissement pour l'année 2020 s'établit à hauteur de **9 020.30 €**.
Compte tenu du déficit de la section d'Investissement au Compte Administratif 2019, à savoir **6 995.65 €**, l'excédent cumulé de la section d'Investissement s'établit à hauteur de **2 024.65 €**

↳ *Résultats du budget de la zone de Moreuil*

Le résultat de l'année 2020 présente un excédent de **22 976.32 €**
(= **13 956.02 + 9 020.30**)

Le résultat cumulé de clôture présente un excédent de **17 147.14 €**
(= **15 122.49 + 2 024.65**)

► BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITE ECONOMIQUE VAL DE NOYE

↳ *Résultats / Section de Fonctionnement*

L'excédent de l'année 2020 de la section de Fonctionnement s'établit à hauteur de **65 309.98 €**.
Compte tenu de l'excédent de la section de Fonctionnement au Compte Administratif 2019, à savoir : **139 610.43 €**, **totalem**ent affecté à la section d'Investissement, l'excédent cumulé de la section de Fonctionnement s'établit à hauteur de **65 309.98 €**.

↳ *Résultats / Section d'Investissement*

Le déficit de la section d'Investissement pour l'année 2020 s'établit à hauteur de **22 201.53 €**. Compte tenu du déficit de la section d'Investissement au Compte Administratif 2019, à savoir **144 974.56 €**, le déficit cumulé de la section d'Investissement s'établit à hauteur de **167 176.09 €**

↳ *Résultats du budget annexe ZAC du Val de Noye*

Le résultat de l'année 2020 présente un excédent de **43 108.45 €**
(= **65 309.98 – 22 201.53**)

Le résultat cumulé de clôture présente un déficit de **101 866.11 €**
(= **65 309.98 – 167 176.09**)

► BUDGET ANNEXE SPANC

↳ *Résultats / Section de Fonctionnement*

L'excédent de la section de Fonctionnement pour l'année 2020 s'établit à hauteur de **18 123.67 €**.
Compte tenu de l'excédent de la section de Fonctionnement au Compte Administratif 2019, à savoir **32 608.76 €**, l'excédent cumulé de la section de Fonctionnement s'établit à hauteur de **50 732.43 €**.

↳ *Résultats / Section d'Investissement*

L'excédent de la section d'Investissement pour l'année 2020 s'établit à hauteur de **5 071.95 €**.

Compte tenu de l'excédent de la section d'Investissement au Compte Administratif 2019, à savoir **3 295.51 €**, l'excédent cumulé de la section d'Investissement s'établit à hauteur de **8 367.46 €**.

↳ *Résultats du budget annexe Service Assainissement*

Le résultat de l'année 2020 présente un excédent de **23 195.62 €**
(= **18 123.67 + 5 071.95**)

Le résultat cumulé de clôture présente donc un excédent cumulé de **59 099.89 €**
(= **50 732.43 + 8 367.46**)

Par l'agrégation de l'ensemble des budgets, la CCALN présente un résultat 2020 de – **298 332.90 €** et un résultat cumulé de clôture 2020 de + **618 168.93 €**.

Ci-joint tableaux synthétiques et récapitulatifs des CA 2020 et les maquettes officielles des comptes administratifs 2020.

Le Président de la CCALN ayant pris part au débat et s'étant retiré au moment des votes.

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 56, Contre : 5 : BLIN Nicolas, ROSE Maryse-Corinne, MARCEL Marie-Hélène, DEPRET Patrick, PARENTY Vincent, Abstentions : 3 : BEAUMONT Joël, HACKE Sylvain, DEMORSY Roseline), **le Conseil Communautaire :**

- Adopte le Compte Administratif 2020 de la CCALN : **Budget principal** ci-annexé,
- Autorise le Président, le 1^{er} Vice-Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec cette décision.

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 58, Contre : 3 : BLIN Nicolas, ROSE Maryse-Corinne, MARCEL Marie-Hélène, Abstentions : 3 : BEAUMONT Joël, HACKE Sylvain, PARENTY Vincent), **le Conseil Communautaire :**

- Adopte le Compte Administratif 2020 de la CCALN : **Budget annexe Bonneterie** ci-annexé,
- Autorise le Président, le 1^{er} Vice-Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec cette décision.

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 56, Contre : 5 : BLIN Nicolas, ROSE Maryse-Corinne, MARCEL Marie-Hélène, DEPRET Patrick ; PARENTY Vincent, Abstentions : 3 : BEAUMONT Joël, HACKE Sylvain, BERTHE Pascal), **le Conseil Communautaire :**

- Adopte le Compte Administratif 2020 de la CCALN : **Budget annexe Complexe sportif et culturel** ci-annexé,
- Autorise le Président, le 1^{er} Vice-Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec cette décision.

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 57, Contre : 3 : BLIN Nicolas, MARCEL Marie-Hélène, DEPRET Patrick, Abstentions : 4 : ROSE Maryse-Corinne, BEAUMONT Joël, HACKE Sylvain, PARENTY Vincent), **le Conseil Communautaire :**

- Adopte le Compte Administratif 2020 de la CCALN : **Budget annexe Luce, Ru Margot, Ru de l'Equipée** ci-annexé,
- Autorise le Président, le 1^{er} Vice-Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec cette décision.

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 58, Contre : 3 : BLIN Nicolas, MARCEL Marie-Hélène, DEPRET Patrick, Abstentions : 3 : BEAUMONT Joël, HACKE Sylvain, PARENTY Vincent), **le Conseil Communautaire :**

- Adopte le Compte Administratif 2020 de la CCALN : **Budget annexe Petite Enfance** ci-annexé,
- Autorise le Président, le 1^{er} Vice-Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec cette décision.

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 57, Contre : 3 : BLIN Nicolas, MARCEL Marie-Hélène, DEPRET Patrick, Abstentions : 4 : BEAUMONT Joël, HACKE Sylvain, PARENTY Vincent, SZYROKI Jacky), **le Conseil Communautaire :**

- Adopte le Compte Administratif 2020 de la CCALN : **Budget annexe Déchets ménagers** ci-annexé,
- Autorise le Président, le 1^{er} Vice-Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec cette décision.

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 58, Contre : 3 : BLIN Nicolas, MARCEL Marie-Hélène, DEPRET Patrick, Abstentions : 3 : BEAUMONT Joël, HACKE Sylvain, PARENTY Vincent), **le Conseil Communautaire :**

- Adopte le Compte Administratif 2020 de la CCALN : **Budget annexe Zone du Santerre** ci-annexé,
- Autorise le Président, le 1^{er} Vice-Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec cette décision.

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 58, Contre : 4 : BLIN Nicolas, MARCEL Marie-Hélène, DEPRET Patrick, ROSE Maryse-Corrinne, Abstentions : 2 : BEAUMONT Joël, HACKE Sylvain), **le Conseil Communautaire :**

- Adopte le Compte Administratif 2020 de la CCALN : **Budget annexe Zone de Moreuil** ci-annexé,
- Autorise le Président, le 1^{er} Vice-Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec cette décision.

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 56, Contre : 4, LECONTE Yves Robert, BLIN Nicolas, MARCEL Marie-Hélène, DEPRET Patrick, Abstentions : 4 : BEAUMONT Joël, HACKE Sylvain, BERTHE Pascal, PARENTY Vincent), **le Conseil Communautaire :**

- Adopte le Compte Administratif 2020 de la CCALN : **Budget annexe Zone du Val de Noye** ci-annexé,
- Autorise le Président, le 1^{er} Vice-Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec cette décision.

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 58, Contre : 3 : BLIN Nicolas, MARCEL Marie-Hélène, DEPRET Patrick, Abstentions : 3 : BEAUMONT Joël, HACKE Sylvain, PARENTY Vincent), **le Conseil Communautaire :**

- Adopte le Compte Administratif 2020 de la CCALN : **Budget annexe SPANC** ci-annexé,
- Autorise le Président, le 1^{er} Vice-Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré, le 29 avril 2021
à THENNES

Le 1^{er} Vice-Président,


Alain SURHOMME



Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 03 Mai 2021
Affiché le